

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale annuelle 2025

Coop de Solidarité Santé Saint-Hubert

Tenue le jeudi 26 juin 2025, à 19 h 30, au Hub créatif, à Saint-Hubert
(12 personnes présentes)

Ouverture de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue

La directrice générale de la Coop, madame Josée Ouellet, souhaite la bienvenue aux administrateurs et aux membres présents.

Choix d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

La présidente et la secrétaire de l'assemblée sont respectivement mesdames Karine Beaulieu et Manon Saint-Pierre. Ces désignations sont proposées par monsieur Claude Boucher et appuyées à l'unanimité.

Lecture de l'avis de convocation

La présidente du conseil d'administration, madame Karine Beaulieu, fait la lecture de l'avis de convocation qui a été publié dans le journal municipal de Saint-Hubert ainsi que sur le site Internet et la page Facebook de la Coop.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Karine Beaulieu fait la lecture de l'ordre du jour de la présente AGA. Il est proposé par madame Luce Ouellet, administratrice et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle

Madame Josée Ouellet fait une lecture globale du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2024. Dix-sept personnes avaient assisté à l'AGA 2024, dont 13 membres et 4 non-membres. Il est proposé par monsieur Alain Simard, administrateur, et accepté à l'unanimité d'approuver le procès-verbal tel que lu.

Présentation des résultats

4. Rapport du conseil d'administration

Mot de la présidente

Madame Karine Beaulieu présente le mot de la présidente du conseil d'administration.

5. Rapport de la direction générale

Mot de la directrice générale

Madame Josée Ouellet lit le sommaire de la Coop en 2024 (p. 1 du rapport annuel), puis présente le mot de la directrice générale qui porte cette année sur le thème de la coopération et du modèle coopératif.

Dépôt du rapport annuel 2024

Madame Ouellet présente le rapport annuel de 2024.

Quelques statistiques sur les membres en date du 31 décembre 2024 :

- Nombre de nouveaux membres : 2;
- Nombre de membres-utilisateurs inscrits : 165;
- Membres décédés ou exclus : 91;
- Membres soutien corporatif : 18;
- Membres soutien individuel : 290;
- Nombre de contributions impayées : 44.

En 2024, nous avons accueilli deux nouveaux membres-utilisateurs et placé en membres démissionnaires 91 de nos membres qui n'ont pas contribué depuis trois années consécutives. Ces membres seront exclus en 2025 s'ils ne contribuent pas.

Un total de 121 membres-utilisateurs sur 165 ont contribué en 2024, ce qui représente 73 % des membres-utilisateurs inscrits à la Coopérative. Malgré l'offre de placer 50 \$ de la contribution annuelle au Fonds philanthropique (donnant droit à un reçu de charité) et la gratuité des prélèvements sanguins pour les membres, le nombre de membres n'a pas augmenté.

Répartition des salaires en 2024

Direction : 21 %

Hub créatif : 30 %

Comptabilité : 8 %

Emploi d'été : 6 %

Entretien : 8 %

Projets : 24 %

Infirmière : 1 %

Accueil et réception : 1 %

Personnel de la Coop en 2024

Employés actifs :

- Josée Ouellet, directrice générale
- Linda Lagacé, secrétaire médicale
- Janie Patoine, infirmière clinicienne
- Renée Bérubé, agente Prox-I
- Audrey Pelletier, coordonnatrice du projet Bien chez soi
- Alex-Antoine Dumas, orthothérapeute

Contrats d'emploi terminés en 2024

- Caroline Lévesque, coordonnatrice HUB
- Dianne Lemelin et Richard Massé, entretien intérieur/extérieur
- Olivia Beaulieu, accueil et réception

Subventions salariales

Emploi d'été Canada a accordé 4 023 \$ en subvention salariale pour l'embauche d'une étudiante en juillet et août 2024.

Statistiques salariales

La Coopérative a donné un emploi de qualité à temps plein ou temps partiel à 10 personnes en 2024. Entre les mois de janvier et décembre, nous avons quatre équivalents temps plein en poste, dont trois étaient subventionnés à 100 %. Six de ces emplois sont reliés au service à la clientèle et aux membres. Quatre emplois sont reliés à la gestion, à l'administration et à l'entretien des locaux et des terrains. En septembre 2024, nous avons confié l'entretien des locaux à l'entreprise « Ta Super Équipe » de Rivière-du-

Loup. Quelques changements ont également été apportés aux postes subventionnés afin de respecter les budgets alloués en fonction des revenus réels.

Aire Ouverte - Coopération bien-être - Agente Prox-I - Bien chez soi en sécurité

Renseignements sur ces projets dans le Rapport annuel.

Services professionnels offerts en 2024

- **Soins infirmiers** : Janie Patoine, infirmière clinicienne est toujours en poste. Elle effectue les prélèvements sanguins une fois par mois à la coopérative, ainsi qu'à domicile sur demande. Elle est également l'infirmière attitrée au projet Aire Ouverte.
- **Massothérapie** : Suzie Malenfant, massothérapeute agréée, offre des services de massothérapie.
- **Soins de pieds** : Annick Beaulieu, infirmière spécialisée offre des services de soins des pieds sur rendez-vous, le mercredi après-midi.
- **Chiropratique** : Dr Samuel Rioux offre des soins chiropratiques qui peuvent être adaptés en fonction du type de blessure et de l'âge du patient.
- **Relation d'aide** : Manon Saint-Pierre offre de l'accompagnement et des références pour favoriser la santé mentale et améliorer les relations personnelles, professionnelles et familiales.
- **Acupuncture** : Ann-Sophie Courcy, acupunctrice traite divers problèmes musculosquelettiques, les céphalées, les problèmes hormonaux, digestifs et circulatoires.
- **Orthothérapie et massothérapie** : Alex-Antoine Dumas s'est joint à l'équipe de professionnels pour offrir des soins en kinésithérapie, en orthothérapie et en massothérapie.

Activités et implication communautaire du Hub créatif

En 2024, le Hub créatif a évolué afin de mieux répondre aux objectifs de soutien alimentaire et vestimentaire de plus en plus en demande. Nous avons pu bénéficier du programme « Nouveaux Horizons pour les aînés » qui a financé la rénovation de la cuisine pour un montant total de 35 000 \$.

Les activités culinaires ont été financées en partie par le FRR volet 4 du MAMH dans le projet « Cuisine et jardin partagés » et par notre députée Amélie Dionne. La friperie a ainsi été déplacée à l'étage donnant plus de place pour chaque groupe d'âge.

Nous avons également aménagé un jardin communautaire digne de ce nom avec le soutien financier de la Caisse Desjardins de Viger et Villeray, la Caisse d'économie solidaire, le MAMH et la MRC de RDL grâce au projet Voisins solidaires.

Plus de renseignements sur les activités du Hub dans le Rapport annuel.

Communication avec les membres

La Coop continue d'utiliser divers moyens pour communiquer avec ses membres, notamment le site Web et la page Facebook de la Coop, la page Facebook du Hub créatif, ainsi que le journal municipal (mensuel) et le journal régional Info-Dimanche à l'occasion.

6. Présentation du rapport financier 2024

Rapport de mission d'examen et dépôt des états financiers 2024

Madame Josée Ouellet, directrice générale de la Coop présente la mission d'examen 2024 effectuée par la firme Sassi et associés CPA inc., établie à Montréal.

En date du 31 décembre 2024, le total des produits s'élève à 278 651 \$ tandis que le total des dépenses atteint 270 306 \$, pour un excédent de 8345 \$.

Actif : 483 107 \$

Passif : 519 487 \$

Avoir négatif de la Coopérative : 36 380 \$

Madame Ouellet répond ensuite aux questions des membres concernant les états financiers. Il est proposé par madame Michèle Soucy et accepté à l'unanimité d'approuver les états financiers de 2024 tels que présentés par madame Josée Ouellet. Les états financiers détaillés sont fournis dans le rapport annuel.

7. Nomination d'un vérificateur pour 2025

Il est proposé par monsieur Denis Côté et appuyé à l'unanimité de renouveler le mandat confié à la firme Sassi et associés inc. pour préparer les états financiers (4 200 \$) et la déclaration de revenus de la Coopérative (500 \$).

Questions

8. Période de questions des membres

Monsieur Claude Boucher mentionne que, selon lui, la possibilité d'obtenir un reçu de 50 \$ pour la contribution n'a pas été suffisamment publicisée auprès de la population. On discute de façons de faire connaître cette option aux membres et non-membres. La directrice générale propose de joindre une lettre à l'avis de renouvellement, mais cette stratégie ne permet pas de joindre les non-membres. On propose d'envoyer un feuillet en publipostage.

Monsieur Claude Boucher pose également une question sur l'augmentation des salaires. La directrice générale fournit l'information et les explications nécessaires.

Décisions

9. Mise à jour des règlements généraux

Ce point n'est pas traité cette année.

10. Recommandation du conseil d'administration concernant le montant de la contribution annuelle 2025

Adoption du montant de la contribution annuelle 2025

Le conseil d'administration recommande que la contribution annuelle de 2025 soit maintenue à 100,00 \$ plus les taxes applicables, soit un montant de 115 \$. Les membres pourront continuer de bénéficier de la possibilité de verser 50 % de leur contribution (50 \$) au Fonds philanthropique des Vieux Moulins, secteur santé et de recevoir un reçu de charité.

Discussion entre les membres et décision concernant le mode de perception des contributions à la Coop.

Les versements bimestriels par retrait préautorisé sont donc : cinq (5) versements de 23 \$ en août, octobre et décembre 2025, ainsi qu'en février et avril 2026.

Monsieur Claude Boucher propose l'adoption du montant de la contribution annuelle et la proposition est acceptée à l'unanimité.

Élections

11. Élection des membres du conseil d'administration

Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Madame Michèle Soucy agit comme présidente d'élection et madame Luce Ouellet agit comme secrétaire d'élection. Ces nominations sont approuvées à l'unanimité.

Postes en élection et procédure pour chaque poste : numéros 4, 5 et 6

Trois postes d'administrateur sont en élection.

Siège numéro 4, utilisateur : Manon Saint-Pierre (poste de trois ans)

Siège numéro 5, travailleur : Linda Lagacé (poste de trois ans)

Siège numéro 6, soutien : Karine Beaulieu (poste de trois ans)

1. Ouverture de la période de mise en candidature pour chaque poste en élection

Siège 4 : Fernand Malenfant propose Manon Saint-Pierre au siège numéro 4.

Siège 5 : Manon Saint-Pierre propose Linda Lagacé au siège numéro 5.

Siège 6 : Pierre Boucher propose Karine Beaulieu au siège numéro 6.

2. Fermeture de la période de mise en candidature pour chaque poste en élection

Denis Côté propose la fermeture de la mise en candidature au siège 4.

Josée Ouellet propose la fermeture de la mise en candidature au siège 5.

Manon Saint-Pierre propose la fermeture de la mise en candidature au siège 6.

3. Élection

Manon Saint-Pierre et Karine Beaulieu acceptent toutes deux de renouveler leur mandat au sein du conseil d'administration.

Linda Lagacé est absente de l'AGA mais avait donné son accord au préalable pour renouveler son mandat au sein du conseil d'administration.

Monsieur Alain Simard (siège numéro 3) annonce qu'il démissionne de son poste. Des candidatures sont proposées par des membres présents pour occuper le poste vacant, mais aucune n'est acceptée. Manon Saint-Pierre propose de faire un appel aux professionnels qui louent des bureaux à la Coop en faisant valoir la pertinence

qu'ils participent aux efforts de la Coop pour maintenir sa rentabilité et attirer de nouveaux membres.

Proclamation des nouveaux administrateurs

Michèle Soucy, présidente d'élection confirme l'élection de Manon Saint-Pierre, de Karine Beaulieu et de Linda Lagacé, le poste numéro 3 demeurant vacant pour l'instant.

Points d'information :

- Départ de Janie Patoine (depuis mars 2025) et de Suzie Malenfant (à compter du 15 septembre 2025).
- Arrivée de Kathleen Bélisle à compter du mois d'août. Elle offrira des services de soin de pied, de réflexologie et de massage de tête.
- Une entente a été officiellement signée avec le CISSS BSL pour l'embauche d'une IPSPL (infirmière spécialisée). Une offre d'emploi sera envoyée aux finissantes de l'UQAR.
- Obtention d'une subvention de 83 000 \$ pour réaliser un projet de jardin nourricier évalué à 90 000 \$ (projet Semer, cultiver et récolter la santé).

Madame Ouellet présente ensuite les différents partenaires qui appuient les activités de la Coop.

Clôture de l'assemblée

12. Levée de l'assemblée

Monsieur Denis Côté propose la levée de l'assemblée à 20 h 46. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Karine Beaulieu,
présidente du conseil d'administration
et présidente d'assemblée

Manon Saint-Pierre,
secrétaire du conseil d'administration
et secrétaire d'assemblée